L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 29 DECEMBRE 1891. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. 4 Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 29 DECEMBRE 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes d'ouvriers et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Derbès, au No 104 rue Urquhart, meubles de maison et effets mobiliers.

Par le shérif, au local No 40 rue Decatur, un lot de tables pour fabriquer des cigares, un lot de tabac et cigares, une pendule, etc.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et souliers.

La Salsepareille d'Ayer contient de l'iodide de potassium et du fer, ainsi que les meilleures plantes connues pour purifier le sang.

La crevasse de la Passe à l'Outre en Louisiane.

Il souffle, maintenant, à travers le Congrès, un vent qui n'est pas trop défavorable aux producteurs du sol et aux développements des intérêts agricoles. Quelle est la cause de ce mouvement? Est-ce l'espèce de levée de boucliers de l'Alliance des Fermiers, et la prétention qu'affichent ces derniers de former, à titre de fermiers, un parti politique et d'imposer leurs candidats à l'Union? Chercherait-on, en haut lieu, à désagréger leur puissante association et à capter leurs sympathies? Cela est fort possible. En tout cas, les campagnes de l'Union n'ont qu'à y gagner, et la Louisiane, en particulier, peut tirer son épingle de jeu.

C'est ainsi qu'un représentant—M. Dolph—a présenté, dernièrement, un projet de loi dans le but d'aider les Etats et Territoires à conquérir à l'agriculture les terres arides situées dans leurs limites. Le bill proposé stipule que le gouvernement central prêtera, à ces Etats et Territoires, une somme ne dépassant pas $2,500,000, par an, et ne devant en aucun cas, excéder le chiffre de $10,000,000, pour chacun d'eux. Ces prêts serviraient à la construction de réservoirs, de canaux, de puits artésiens et autres, de toutes sortes de travaux tendant à fertiliser les terres frappées, aujourd'hui, de stérilité. Ils seraient remboursables, sous forme de bons de $500, chacun, portant intérêt de un pour cent jusqu'à ce que l'Etat ou le Territoire ne soit complètement libéré.

Etant donnée la lésinerie bien connue du Congrès, et la difficulté que l'on éprouve à lui soutirer quelque crédit, toutes les fois qu'il s'agit d'autre chose que d'assurer des jouissances électorales, ce projet semble très hardi; et, pour que la présentation seule en ait été possible, il faut que l'on sente, à Washington la nécessité de se concilier la classe importante des agriculteurs.

Bien que la Louisiane ne soit pas placée au rang des Etats les plus favorisés, il est certain qu'elle peut profiter du mouvement, et qu'elle ferait bien d'appeler sur ses besoins actuels l'attention de nos Chambres et de l'administration. Elle en a d'autant plus le droit, que, dans la question dont il s'agit, le gouvernement central a beaucoup contribué à multiplier les maux dont elle souffre, et à grandir les dangers qui la menacent constamment.

Nous voulons parler des crues du Mississippi, qui grossissent sans cesse, et des crevasses qui se déclarent, presque chaque année, depuis la construction des jetées Eads, décrétées par le Congrès et élevées avec les fonds qu'il a votés.

Voilà douze ans, que ces travaux ont été entrepris et que fonctionnent les jetées du célèbre capitaine. Non seulement on a concentré les eaux du fleuve à la Passe du Sud, mais en même temps, comblé tous les débouchés qui existaient, à droite et à gauche.

Dans les commencements, il a bien été jeté, ici et ailleurs, quelques cris d'alarme, mais tout le monde a fait la sourde oreille, et l'on a passé outre. A ceux qui prétendaient que la masse des eaux se précipitant vers les jetées et n'y trouvant pas un débouché suffisant, serait obligée de refluer en arrière, et forcerait le niveau du fleuve à monter sans cesse, on se contentait de répondre par un sourire d'incrédulité. On comptait que le flot, ayant acquis beaucoup plus de rapidité, creuserait le lit, peu à peu, et conserverait aussi au fleuve le même niveau qu'auparavant.

C'était là un rêve qui, très malheureusement, ne s'est pas réalisé. Petit à petit, les eaux ont haussé—d'abord, d'une façon imperceptible, puis, dans des proportions dangereuses. Et, un jour, au moment où l'on s'y attendait le moins, par suite d'une très forte crue, le Mississippi s'est trouvé de deux grands pieds plus haut qu'il ne l'avait jamais été. Cette hausse provenait de ce que le volume d'eau, dépassant la capacité du débouché, était refoulé, des jetées, vers la Nouvelle-Orléans; la ville faillit être complètement inondée; ne fut-elle alors sauvée que par suite d'une vaste crevasse qui s'était déclarée en amont, et qui fit, ailleurs, sur la rive droite, d'effroyables ravages.

Aujourd'hui, nous avons fait, presque partout, le long du fleuve, de grands travaux, aux levées; elles sont, à la fois, hautes et épaisses; elles ont toute la solidité que l'on peut attendre de puissante tables en terre. Elles peuvent, presque du haut en bas, résister aux assauts du courant. La confiance est revenue dans les esprits. La danger a-t-il donc disparu? Nous ne le croyons pas. Aucun des hommes compétents ne le croit. La situation ne fait que s'aggraver, tous les ans, et il est fort possible que de nouveaux malheurs fondent sur nous, plus tôt que nous ne le pensons.

Dernièrement, il y a de cela, à peu près trois semaines, il se déclarait, à la Passe à l'Outre (Passe Nord-Est) une crevasse fort large; on lui donne une étendue de près de 1,000 pieds. Il n'en peut résulter de désastreuses conséquences, mais il faut bien la combler; la levée, en cet endroit, fait partie des travaux exécutés par le Capt. Eads; l'obstruction est nécessaires pour concentrer les eaux dans la passe du Sud, et y maintenir la profondeur de 30 pieds, requise dans le chenal.

La conséquence à tirer de ce qui précède, c'est que si, d'un côté, on laisse se former de nouveaux débouchés vers l'embouchure du fleuve, le courant n'aura plus la profondeur voulue et la navigation sera mise en danger; que si, de l'autre, on maintient le Mississippi dans l'état où il se trouve, les eaux, étant toujours refoulées et montant d'année en année, ses bords qui seront en péril, ainsi que l'agriculture du pays, en général, et de notre Etat en particulier.

Le gouvernement a-t-il, dans l'intérêt du commerce et de la navigation, le droit de jeter le trouble dans nos campagnes et de les condamner à des alarmes perpétuelles souvent à perdre les fruits les plus légitimes de leurs travaux? Il y a là un grave devoir à remplir pour le Congrès. Toute la Vallée du Mississippi est intéressée à ce que l'on mette fin à un pareil état de chose.

Les malheureuses crevasses en question a contribué à disiper bien des illusions, à soulever bien des doutes sur l'avenir. N'y aurait-il pas moyens de trouver un moyen terme qui satisferait les deux intérêts opposés et assurerait, à la fois, la prospérité de l'agriculture et celle de la navigation?

Le nouveau Consul du Brésil à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons eu, hier, le plaisir de recevoir la visite de M. Jose Manoel Cardoso de Oliveira, le nouveau consul de la République du Brésil à la Nouvelle-Orléans. M. de Oliveira, qui appartient à une des premières familles du Brésil, est un tout jeune homme, à la tenue élégante, à la physionomie ouverte, aux façons gracieuses, tout à fait un homme du monde; nous lui prédisons beaucoup de succès dans nos salons. Avocat de profession, il exerçait, naguères encore, les fonctions de juge de la Cour des Orphelins, qu correspond à notre Cour des Preuves. Il a donné sa démission de juge pour prendre le poste de Consul, à la Nouvelle Orléans, qu'on lui offrait. M. de Oliveira ne sera pas une des personnalités les moins en vue de notre corps consulaire.

Il nous a été gracieusement présenté par M. Allkin Eustis, depuis longtemps vice-consul du Brésil dans notre ville, et qui continue à en remplir les fonctions avec l'habileté qu'on lui connaît.

M. de Oliveira a établi ses bureaux, au No 33 de la rue Carondelet, Batisse Dunégre.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Orléans, du 26 décembre :

Nous avons eu, jusqu'ici, un hiver doux et très peu de pluie; cependant, il est tombé assez d'ondées, depuis deux semaines, et tout nous fait croire que nous allons avoir des pluies abondantes, qui seront, plus que probablement, suivies de froids.

Les quelques petites gelées blanches qui sont survenues, ce mois-ci et le mois dernier, n'ont causé aucun dommage à la canne, ni même aux légumes de nos jardins.

Par conséquent, nous pouvons regarder la double saison d'automne et d'hiver comme favorable aux planteurs sucriers. En effet, presque toute la récolte de sucre est achevée, ainsi que le plant d'automne, sans perte, et la semence de printemps ainsi que les souches sont en bon état.

—Avant la fin de la semaine prochaine, les 99 centièmes de la récolte des cannes auront été convertis en sucre. Il n'y a guère qu'une douzaine de nos grands planteurs qui aient à rouler en janvier, et, vers le 15 ou le 12 du mois prochain, tout sera fini. Nous ne connaissons pas un seul planteur qui n'ait fait plus de sucre qu'il ne s'y attendait au commencement de la campagne. Il en résulte qu'ils sont tous satisfaits de leurs travaux de l'année, malgré une sécheresse sans égale, depuis bon nombre d'années. Ils ont réussi à obtenir une bonne moyenne.

—On nous écrit, de Lockport :

Dans vos notes sur la récolte de sucre, vous dites que MM. Dolanne frères ont fait 11 boucaute de sucre "open kettle," sur 7 acres 3/4 de cannes. Ce n'est certainement pas une mauvaise récolte. Le bas Lafourche a fait mieux que cela. M. Max Delanne, notre habile planteur, a tiré 40 boucaute de sucre de chaudière, système open kettle, de 20 arpents de cannes, ce qui fait juste trois boucaute à l'acre. Ces chiffres doivent donner une haute idée du sol du bayou Lafourche.

—Une dépêche de New York, en date du 17 décembre, dit que le Président a, en conséquence des pouvoirs que lui donne la clause de réciprocité du bill de tarif McKinley, l'intention de rétablir les droits sur le sucre, le café, les thés et les mélasses contre les pays qui n'ont voulu négocier aucun traité de réciprocité avec le gouvernement de l'Union.

La proclamation de cette dépêche, entrera en vigueur, à partir du 1er janvier 1892. Elle sera publiée, dans quelques jours, vers le jour de Noël. Elle a été préparée par le secrétaire d'Etat et signée par le Président. Le traité de réciprocité avec l'Allemagne n'a pas encore été ratifié; il ne peut l'être avant la réunion du Reichstag, qui doit avoir lieu, le 7 février. Le sucre de betterave allemand est maintenant placé sur la liste des entrées en franchise, mais, en vertu de la proclamation du Président, le droit d'entrée lui sera appliqué, pendant 30 jours au moins, à partir du 1er janvier jusqu'au 7 février, et il continuera à lui être appliqué, si le traité n'est pas ratifié immédiatement, ou s'il ne l'est pas du tout.

—M. Overmeyer, le directeur des travaux sur l'habitation Nina, propriété de M. C. J. Meyer, nous écrit : Nous avons eu, cette année une très belle récolte, due, entièrement, à l'énergie déployée par lui. La propriété est bien outillée, elle a trois bouilloires en acier, de 15 tuyaux chacune; 10 pompes à vapeur, dont une dirige les sirops vers le bâtiment qui les transporte ensuite sur l'habitation Cora, paroisse Iberville, et propriété de M. Meyer.

—Le *Times*, de Houma, dit que la raffinerie du Bas Terrebonne va construire des moulins pour faire la roulaison, l'an prochain. Cette addition ne peut que grandir le succès de cet établissement, qui ne date que de quelques mois.

—M. H. W. Barton a fait 1,250,000 livres de sucre, sur Woodlawn.

—Plusieurs de nos planteurs seront nécessairement forcés de garder chez eux une partie de leurs sucres et de leurs mélasses, qui sont prêts à être expédiés sur le marché, attendu que les hangards et la plateforme du Southern Pacific ne sont pas assez étendus pour leur donner place.

—Voici les instructions publiées, officiellement, par le Département du Trésor :

Règlement pour déterminer la densité moyenne du jus produits, dans les sucreries, pendant un mois ou pendant un temps donné :

Département du Trésor,
Bureau du Revenu Intérieur.
Washington, 5 décembre, 1891.

Multiplier la quantité en gallons produits chaque jour, ce qui donnera la quantité produite, chaque jour, en gallons d'un même degré de densité.

Ajouter ces quantités, ce qui donnera la production totale du mois, ou d'une période quelconque, en gallons d'un même degré de densité. Diviser cette quantité par le nombre total de gallons de jus produits durant le mois ou la période convenue, et le quotient donnera la densité moyenne de toute la quantité de jus produit.

Exemple; une sucrerie produit les quantités de jus suivantes :

	Gallons.	Densité.
1er octobre	29,625	6,6
2 do	30,750	8,4
12 do	11,721	4
	72,096	500,709

Si vous divisez 500,709 gallons d'un même degré de densité par 72,096, total du nombre de gallons produits, vous trouvez la densité moyenne du jus, soit 6,945 x.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 26 décembre :

Beaucoup de planteurs ont terminé les opérations de la roulaison, mais il en est d'autres—ceux dont les cultures sont très étendues—qui en ont encore pour un bout de temps. Les charrois ne sont plus si faciles qu'au début, les chemins des habitations ayant été beaucoup endommagés à la suite des pluies récentes.

En général, les sucriers sont satisfaits des résultats obtenus, qui ont, de beaucoup, dépassé leurs espérances.

—Vendredi dernier, est décédé, sur la rive gauche, M. Adam Madère, âgé d'environ 49 ans. C'était un excellent paroissien, et sa mort a causé bien des regrets parmi notre population, qui appréciait les belles qualités dont il était doué. Il était laborieux, intelligent, dévoué à sa famille et citoyen modèle. Depuis plusieurs mois, il souffrait d'une affection interne contre les progrès de laquelle la science s'avouait impuissante. Un cortège nombreux de parents et d'amis l'a accompagné samedi au lieu de repos.

La France et la Bulgarie.

Nous lisons dans le *Temps* :

La Bulgarie fait beaucoup parler d'elle en ce moment. Un peu trop, M. Stamboulof vient, par un acte inqualifiable, de s'attirer une leçon méritée de la part de la France. L'expulsion du correspondant de l'agence Havas a été faite dans des conditions qui ne permettaient pas au gouvernement d'une grande puissance de garder le silence, même celui du dédain, M. Ribot a demandé satisfaction pour cette atteinte injustifiable aux droits des ressortissants que la diplomatie française, dont il est le chef, a mandat de défendre et de protéger. M. Stamboulof a décliné toute réparation. M. Ribot a donné l'ordre à l'agent de France à Sofia, M. Lanel, de rompre toutes relations avec un gouvernement *de facto* qui tient aussi peu de compte des réclamations les plus légitimes d'un grand Etat civilisé.

Voilà toute l'affaire. Elle n'a assurément pas grande importance pour la France, qui peut à la rigueur, croyons-nous, se passer des bonnes grâces de M. Stamboulof et du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha Kohary. Les gouvernants de Sofia s'imaginent peut-être que la réciproque est vraie pour eux. Nous laissons à l'avenir le soin de les éclairer sur ce point. En tout cas, ils feront bien, au moment où une grande puissance occidentale se voit forcée d'établir une sorte de quarantaine diplomatique à Sofia, de ne pas pousser trop loin dans la voie où ils paraissent s'engager d'un cœur si léger. Que le gouvernement actuel, avec l'assentiment du Sobranié, se mette en devoir d'acquitter ses dettes de reconnaissance à l'égard de début que l'on appelle un peu pompeusement le héros de Slivoitza, et voie à l'ex-prince de Battenberg, devenu modestement comte de Hartenau et colonel autrichien, depuis qu'il a perdu la couronne bulgare, une pension annuelle de 50,000 francs, cela, après tout, ne peut guère émouvoir l'Europe : mais c'est affaire, en premier lieu, aux contribuables bulgares de juger si le jeu en vaut la chandelle. Mais qu'un régime sorti d'une révolution contraire aux traités qu'un gouvernement non reconnu par l'Europe, malgré les bonnes volontés empressées de quelques grandes puissances, s'arroge le droit régalien de battre monnaie et tasse figurer sur ses pièces d'or et d'argent l'effigie du prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha Kohary, outre une usurpation qui sera peut-être malaisément tolérée. On dit que la Sublime-Porte aurait adopté une attitude de réserve sympathique à l'égard de ses turbulents vasseaux de Bulgarie et de Roumélie orientale. Peut-être si l'ante lui même que vous ne voyez pas encore suffit pas à éveiller les susceptibilités du sultan Abdul-Hamid et de son Divan impérial, le commentaire dont M. Stamboulof a jugé à propos d'accompagner cette démarche audacieuse produira-t-il plus d'effet sur les rives du Bosphore. Il a dit sans ambages que l'émission de cette monnaie était un pas, un grand pas dans la voie de la constitution de l'indépendance bulgare, c'est-à-dire de la violation du traité de Berlin et de la rupture du *statu quo* européen.

Il faudra voir si la Turquie se résignera si facilement à cette mutilation nouvelle, si l'Europe assistera impassible à ce spectacle à la fois ridicule et scandaleux, d'un Etat spoliateur, déchirant les conventions internationales les plus solennelles et mettant en péril la paix du monde. En tout état de cause, la France, en faisant ce qu'elle se devait à elle même, aura fait du même coup ce qu'elle doit à l'intérêt général.

Belgique.

Dans les traités récemment conclus entre la Belgique, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, il n'est pas question de droits d'entrée sur les vins. Le gouvernement belge a entendu garder, sur ce point, sa liberté d'action.

—

Au cours de la discussion du budget des finances, à la Chambre des représentants, M. Liebart a déclaré nécessaire l'établissement de droits compensateurs vis-à-vis de la France, à propos des sucres.

—

On sait que le gouvernement avait annoncé que la revision de la Constitution commencerait après les fêtes de janvier. On assure maintenant que le gouvernement prendra l'initiative de toute proposition relative à la revision.

—

M. Bernaert, ministre des finances, et M. De Bruyn, ministre de l'agriculture, ont reçu, le 13 décembre, la visite de MM. Siegfried, député, et Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, et de M. Fleury Ravarin, auditeur au conseil d'Etat, respectivement président, vice-président et secrétaire général de la Société française des habitations à bon marché.

M. Jules Siegfried et ses compagnons se proposent d'étudier, sur place, la nouvelle législation des habitations ouvrières en Belgique. Ils conféreront, à cet effet, avec les auteurs de la loi, avec M. Beco, secrétaire général au ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, et avec M. Malillon, directeur général de la Caisse générale d'épargne de l'Etat, qui sont partiellement chargés de son application, et ils visiteront les institutions existantes.

Ils ont déjeuné, le 14, avec le roi, et M. Beernaert a donné, le même jour, un grand dîner en leur honneur.

Espagne.

Comme il fallait s'y attendre, le vote du Sénat français sur les tarifs applicables aux vins étrangers, excite en Espagne une émotion dont la Presse se fait l'écho.

La plupart des journaux déclarent que, par la seule force des choses, toutes les relations commerciales et même politiques vont être altérées entre la France et l'Espagne, car la question des vins n'est pas une question d'école ni de parti, mais une question nationale. Ils ajoutent que les intérêts espagnols ne seront pas les seuls à souffrir, car l'on n'achète pour 300 millions de francs de vins que lorsque ces achats sont nécessaires.

—

Dépêche particulière du *Journal des Débats* :

Berlin, le 14 décembre.

Le bruit court ici avec persistance que des négociations ont été ouvertes entre l'Allemagne et l'Espagne pour arriver à la conclusion d'un traité de commerce. Le gouvernement espagnol se serait montré très réservé jusqu'à ces derniers jours, avant que le vote du tarif douanier français fût définitif; mais aujourd'hui que l'entente économique paraît impossible entre les deux pays, le Cabinet de Madrid serait beaucoup moins récalcitrant. Il faut observer pourtant que rien ne peut être fait d'ici quelque temps, car on est en train en ce moment même, en Espagne, de rédiger un nouveau tarif, sur la base possible des futures négociations. *La Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce en même temps que des négociations ayant pour objet la conclusion d'un traité de commerce entre l'Allemagne et les Pays-Bas s'ouvriront à Amsterdam le 15 de ce mois.

SUISSE.—LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU CENTRAL.—Le 6 décembre, le peuple suisse était appelé à se prononcer sur un point important. Sans lui poser encore la question générale de la nationalisation de ses chemins de fer, on lui demandait de déclarer s'il voulait que la Confédération rachetât les titres de la Compagnie du Central. Les deux tiers de ses électeurs ont répondu non.

Léon Godchaux
EST LE
QUARTIER GENERAL
Pour tout ce que vous avez de besoin en
VETEMENTS!
Que vous désiriez de la confection ou fait sur mesure. Nous faisons une spécialité en manufacturant des TRICOTS et LAINAGES. Employant rien que les meilleurs lainages, payant des prix qui garantissent un bon travail. Pour cette qualité nous sommes au-dessous des prix courants--surtout maintenant.
PANTS
Les meilleurs qui aient jamais été faits ou vendus en ville,
$5.00.
Réduits de $5, $6, $7 et $8.
PANTALONS de $5.00 ..... $3.00
PANTALONS de $4.00 ..... $2.50
PANTALONS de $3.00 ..... $1.75
PARDESSUS ET COMPLETS!
Tous à $22 réduits à $12.
$10 de sauvés sur un achat.
VETEMENTS D'ENFANTS!
La qualité, le genre et le complet que vous désirez sont ici, et à un prix probablement plus bas QUE VOUS N'ANTICIPIEZ.

FONTAN.—Décédé dimanche, 27 décembre, à 11½ heures P. M., à l'âge de 37 ans, MICHEL FONTAN natif de Germe, Hautes-Pyrénées, France, et résidant en cette ville depuis 25 ans. Les amis et connaissances des familles Fontan, J. M. Saez, Grima'di, Sahuqué, Merrère, Bellard, G. Andrieu et W. Gomez, ainsi que les officiers et membres de l'Amicale de Bonfalsance Lusitane Portugaise sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi, à 11 heures du matin. Le convoi partira de la dernière résidence du défunt, coin des rues de Chartres et de Franklin.
CHS L. C. DUPUY, Caissier.
29 déc—

Bureau de l'Association de Banque Coopérative de la Nouvelle-Orléans, N° 6 Coopérative Banking Association, 42 et 44 rue de Chartres. Conformément à la charte une élection de huit administrateurs, devant servir pendant l'année, aura lieu au bureau de l'Association LUNDI le 11me jour de janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. MULLER, Caissier.
23 déc—au 18 jan

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1891.—Le 21 décembre 1891 dans une assemblée de action aires de cette Banque, les Messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeurs pour l'année 1892.
NUMA LANDRY, FRANK BARKER
RICHARD FROTSCHER, A. E. SIEWERD
GEO. LROTE, CHARLES POZZI,
J. BLUMENTHAL.
Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs M. NUMA LANDRY a été élu président à l'unanimité et A. E. BRAUD, caissier.
A. K. BRAUD, Caissier.
23 déc—3f

Banque Nationale de l'Etat de la Nile-Orléans.—Nile Orléans, 19 décembre 1891.—Élection annuelle pour les directeurs de cette Banque qui devront servir pendant l'année suivante, sera tenue au local de la Banque MARDI, 12 janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
CHAS L. C. DUPUY, Caissier.
19 déc—au 19 jany

Germania National Bank.—Nile Orléans, 13 décembre 1891.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de ladite banque, No 102 rue du Canal, MARDI, 12 janvier, 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
J. J. BERGER, Caissier.
15 déc au 12 jany inc

National National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après midi.
JAS J. TARLETON, Caissier.
15 déc—15 déc au 12 janv inc

New Orleans Insurance Association.—Nouvelle-Orléans, Bureau du Camp.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1891. Conformément à l'Article 11 de la Charte sont élus pour nous directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenu au bureau de l'Association le lundi, 29 décembre 1891, de 11 heures A. M. à 2 P. M.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
10 déc—10 an 28 inc

Bureau de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans, No 6 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1891.—Conformément à la section 2, Article 6 de la Charte, une élection de douze Directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 28 décembre 1891 de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS A. BINCKS, Secrétaire.
11 déc au 28

Bureau de la compagnie de l'Hôtel des Monnaies.—Nouvelle-Orléans 25 décembre 1891.—A une réunion des directeurs de cette compagnie, tenue le 18 courant, un dividende de 5 0/0 a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 2 janvier prochain, au bureau de M. Moore, Hyams & Co., No 84 rue Carondelet.
JNO KILBIAW, Secrétaire.
25 déc—6f

Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer Orléans, Dois des rues White et Lafayette—Nile-Orléans, 24 décembre 1891.—A une assemblée annuelle régulière des Bureaux de Directeurs de cette compagnie, tenue le 14 courant, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré sur les gains des derniers trois (3) mois, payable le et après le 4 janvier 1892.
Le livre de transfert sera fermé pendant dix jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.
Dividende vers payé du 2 A. M. à 1 P. M.
P. COUGOT, Secrétaire.
25 déc—11f

Bureau de Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villere et Tonlouse, (Vieux Basin)—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1891.—Conformément au Section 2 de la charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, de 11 heures A. M. à 2 heures M., LUNDI, 18 de janvier 1892, afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.
Aucun transfert d'actions ne sera fait pendant les 10 jours précédant la date de l'élection.
H. BRAUD, Secrétaire.
20 déc—1f par sem

Bureau de la Compagnie de New Orleans City and Lake Railroad.—Nile-Orléans, 20 décembre 1891.—A une séance régulière de la Direction, tenue le 9 du courant, il a été déclaré un dividende trimestriel de un dollar sortant-quinze cts par action, payable à partir du 11 janvier 1892. Le livre de transfert sera fermé du 1er au 11 janvier.
C. W. BARDOW, Secrétaire.
27 déc—au 11 jan inclus.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement au-dessus de l'Office formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de toutes les branches de l'art dentaire.
Le renvoyer de leur sure ces de toute artificiale.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canalat
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner nos modèles, vous informer de nos prix et vous faire exhiber le Médaille pour travaux récents supérieurs.
23 août—

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent,
129 rue Royale, coin Toulouse.
6 jui—

Banque Nationale de l'Etat.
ETAT DE SITUATION.
NILE ORLEANS, 26 décembre 1891.

ACTIF.

Prêts à échéance et escomptes	$1,003,203 52
Surtirage	17,199 13
Bons des Etats Unis pour garantie de circulation	50,000 00
Actions, bons Etat et ville	336,253 50
Immeubles meubles et installations	28,855 78
Autres propriétés foncières	41,785 12
Fonds de rachat disponibles	9,250 00
Prêts sur demande $474,586 55	
Change à vue sur New York 96,116 65	
Echanges étrangers 44,302 21	
Dû par les banques et banquiers 79,673 96	
Chèques pour le Clearinghouse 280,575 91	
Monnaie courante et espèces 362,390 70	1,239,715 03
	$2,708,323 37

PASSIF.

Fonds-capital	$425,000 00
Fonds de surplus et profits indivis	148,260 56
Dividendes non payés	14,463 00
Circulation	45,000 00
Dépôts individuels $1,481,600 25	
Dû aux banques et banquiers étrangères 511,030 09	2,192,630 34
Billets et billets réescomptés	32,169 37
	$2,708,323 37

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier Nouvelle-Orléans.
CHAS. H. CULBERTSON, Assist. Caissier
PIERRE LANAUX, Président.
Jr. C. REYES, Vice-Président.
29 déc—4f

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

JAPANESE PILE CURE
Cure assurée d'hémorroïdes sous genres—Externes, internes, aveugles ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte; 6 boîtes pour $5.00; envoi par la malle sous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 au cas de guérison. Garantie formelle par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement. 22avril—1an

Assurances et Banques.

Banque Nationale d'Etat.—Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1891.—A une assemblée du Conseil des Directeurs qui a eu lieu CE JOUR, un dividende semi-annuel de TROIS POUR CENT a été déclaré payable à partir du 2 janvier 1892, aux actionnaires reconnus à cette date.
CHS L. C. DUPUY, Caissier.
29 déc—

Bureau de l'Association de Banque Coopérative de la Nouvelle-Orléans, N° 6 Coopérative Banking Association, 42 et 44 rue de Chartres. Conformément à la charte une élection de huit administrateurs, devant servir pendant l'année, aura lieu au bureau de l'Association LUNDI le 11me jour de janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. MULLER, Caissier.
23 déc—au 18 jan

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 22 décembre 1891.—Le 21 décembre 1891 dans une assemblée de action aires de cette Banque, les Messieurs dont les noms suivent ont été unanimement élus directeurs pour l'année 1892.
NUMA LANDRY, FRANK BARKER
RICHARD FROTSCHER, A. E. SIEWERD
GEO. LROTE, CHARLES POZZI,
J. BLUMENTHAL.
Et aujourd'hui à une réunion des Directeurs M. NUMA LANDRY a été élu président à l'unanimité et A. E. BRAUD, caissier.
A. K. BRAUD, Caissier.
23 déc—3f

Banque Nationale de l'Etat de la Nile-Orléans.—Nile Orléans, 19 décembre 1891.—Élection annuelle pour les directeurs de cette Banque qui devront servir pendant l'année suivante, sera tenu au local de la Banque MARDI, 12 janvier 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
CHAS L. C. DUPUY, Caissier.
19 déc—au 19 jany

Germania National Bank.—Nile Orléans, 13 décembre 1891.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de ladite banque, No 102 rue du Canal, MARDI, 12 janvier, 1892, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
J. J. BERGER, Caissier.
15 déc au 12 jany inc

National National Bank de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1891.—L'élection annuelle de Directeurs de cette Banque pour l'exercice 1892 sera tenue dans le local de la dite Banque MARDI, 12 janvier 1892, de midi à 2 heures de l'après midi.
JAS J. TARLETON, Caissier.
15 déc—15 déc au 12 janv inc

New Orleans Insurance Association.—Nouvelle-Orléans, Bureau du Camp.—Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1891. Conformément à l'Article 11 de la Charte sont élus pour nous directeurs, pour servir pendant l'année suivante, sera tenu au bureau de l'Association le lundi, 29 décembre 1891, de 11 heures A. M. à 2 P. M.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire.
10 déc—10 an 28 inc

Bureau de la Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans, No 6 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1891.—Conformément à la section 2, Article 6 de la Charte, une élection de douze Directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 28 décembre 1891 de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS A. BINCKS, Secrétaire.
11 déc au 28

Bureau de la compagnie de l'Hôtel des Monnaies.—Nouvelle-Orléans 25 décembre 1891.—A une réunion des directeurs de cette compagnie, tenue le 18 courant, un dividende de 5 0/0 a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 2 janvier prochain, au bureau de M. Moore, Hyams & Co., No 84 rue Carondelet.
JNO KILBIAW, Secrétaire.
25 déc—6f

Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer Orléans, Dois des rues White et Lafayette—Nile-Orléans, 24 décembre 1891.—A une assemblée annuelle régulière des Bureaux de Directeurs de cette compagnie, tenue le 14 courant, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré sur les gains des derniers trois (3) mois, payable le et après le 4 janvier 1892.
Le livre de transfert sera fermé pendant dix jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.
Dividende vers payé du 2 A. M. à 1 P. M.
P. COUGOT, Secrétaire.
25 déc—11f

Bureau de Carondelet Canal and Navigation Company, coin Villere et Tonlouse, (Vieux Basin)—Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1891.—Conformément au Section 2 de la charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la compagnie, de 11 heures A. M. à 2 heures M., LUNDI, 18 de janvier 1892, afin de procéder à l'élection de neuf directeurs pour le service de l'année qui suivra.
Aucun transfert d'actions ne sera fait pendant les 10 jours précédant la date de l'élection.
H. BRAUD, Secrétaire.
20 déc—1f par sem

Bureau de la Compagnie de New Orleans City and Lake Railroad.—Nile-Orléans, 20 décembre 1891.—A une séance régulière de la Direction, tenue le 9 du courant, il a été déclaré un dividende trimestriel de